

Agenda

■ Journée des sociétés savantes de Maine-et-Loire

Le dimanche 5 octobre auront lieu les rencontres fédérales organisées par la Fédération départementale des Sociétés savantes. Cette fédération regroupe 16 associations de notre département. À la place du traditionnel congrès annuel, les responsables de la fédération ont décidé d'organiser une Journée, tous les deux ans, avec un thème autour duquel doivent être mises en place les activités proposées. Pour cette première rencontre le thème fédérateur « Architecture et spiritualité » a été choisi. Comme vous pourrez le constater en lisant le programme joint, sept associations interviendront au cours de cette journée : la communication d'Yves Denéchère, « Maurice Laurentin (1885-1959), un architecte au service de sa foi », sera faite au nom des Amis des Archives d'Anjou.

Cette Journée se déroulera à Angers, en partenariat avec la Collégiale Saint-Martin, lieu des communications du matin, de la table ronde organisée, l'après-midi, par la section « Arts » de l'Académie d'Angers, et de l'exposition mise en place par l'association « Histoire des Coteaux de Loire et Maine ». Toutes les associations y seront présentes pour présenter leurs activités. Un parcours commenté de quelques œuvres de David d'Angers, en lien avec le thème de la journée est aussi organisé au musée. Pour ceux qui le souhaitent, un repas est organisé au château.

Il est important que cette Journée soit une réussite. C'est pourquoi j'insiste auprès de tous les adhérents de notre association pour qu'ils viennent nombreux à ces rencontres qui doivent permettre de montrer la vitalité de nos différentes sociétés savantes.

Jacques Maillard

■ expositions

● Trésors du patrimoine de la bibliothèque

Du 13 juin au 8 octobre 2008 à la bibliothèque municipale, et dans les bibliothèques municipales de quartier du 26 août au 17 septembre 2008.

Infos : bm.angers.fr

● Mémoire d'objectifs

Angers, balade photographique 1858-1918

Musée des Beaux-Arts, cabinet d'arts graphiques

14 rue du Musée – 49100 Angers

du 25 octobre 2008 au 22 février 2009

de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

tous les jours sauf le lundi

ENTREE GRATUITE

● Vieilles Maisons Françaises,

50 ans de restauration du patrimoine angevin

Du 13 septembre au 12 octobre 2008 à la Collégiale Saint-Martin.

Renseignements : 02 41 81 16 00

● Le centenaire de la conservation des antiquités et objets d'art

Du 25 octobre 2008 au 4 janvier 2009, à la collégiale Saint-Martin.

Renseignements : 02 41 81 16 00

■ visites – 2^e semestre 2008

Le samedi 11 octobre 2008, après-midi à Villevêque

Visite guidée du Château-Musée (Entrée : prix de groupe : 4 €) et visite déambulatoire sous la conduite de M. Delavigne : église - Maison de la Marine / cloison – fontaine du roi René (historique conté par notre guide dans un précédent Marque Page) – presbytère et une surprise pour terminer!

Rendez-vous 14h30 précises devant l'Église.

Le mercredi 17 décembre 2008, à 16h à la collégiale Saint-Martin

Exposition proposée pour le centenaire de la création de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art de Maine-et-Loire sur l'histoire de la conservation et de la restauration des objets d'art.

Une visite guidée nous sera réservée par la cheville ouvrière de cette exposition, Mlle Anna Leicher – conservateur délégué à la CAO (prix spécial groupe).

La première visite 2009 est déjà programmée : le 4 février 2009 à 16 heures 30

Visite pour les adhérents des 4 A par Catherine Lesueur, conservateur aux musées d'Angers, commissaire de l'exposition *Mémoire d'objectifs - Angers, balade photographique 1858 - 1918*.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous inscrire dès maintenant, au cas où le prochain Marque Page ne vous soit pas parvenu.

Avez-vous pensé à renouveler votre adhésion ?

vous désirez adhérer ?

Merci de bien vouloir découper le formulaire et de le retourner à notre siège social ou de vous reporter à notre site internet.

Adhésion / Association des Amis des Archives d'Anjou

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

ou/et mail :

Profession :

Date d'adhésion :

Cotisation annuelle (avec bulletin semestriel *Marque Page*)

12 euros : individuel / 18 euros : couple / 40 euros : personnes morales

Chèque à l'ordre de l'association des Amis des Archives d'Anjou, adressé aux "4A"

les 4A, Archives départementales de Maine-et-Loire, 106 rue de Frémur, BP 80744 49007 Angers cedex 01

Association des Amis des Archives d'Anjou

marque page



BULLETIN DE LIAISON BIANNUEL / SEPTEMBRE 2008 / N° 40



AFFICHES D'ANGERS
CAPITALE DE L'ANJOU
DE MONSIEUR
FILS DE

QUATRIÈME ANNÉE - 732



Le Petit Courrier

ORGANE DE L'UNION REPUBLICAINE

LE JOURNAL PARAIT TOUS LES JOURS

Administrateur : P. GARDIN
Rédaction et Administration : 15, rue de la République
Angers - France - Téléphone : 02 41 81 11 11

MADAGASCAR



ENIGME
C'EST à vous, belle leïe,
Jamais sans vos yeux je n'ai
Jusqu'à l'instant je me riais
Mais son bandeau levé m'a dit
Je viens donc pour vous voir
Ou plutôt je viens voir l'amant
Car sans celle il se plaint que je
Ménage vos faveurs, ni même
Je suis pourtant son fils, & vous
Je lui ai dit de l'amour que mon père
Sans vous il m'eût fait dans l'ère
Cet œil n'est-il point sans votre
Je crains d'avoir bien par - là
Ou de passer chez vous par un fil
Mais s'il, belle leïe, d'écouter ce malin
Je n'en vois en deux mots éclaircir
Je lui dis de vos yeux : non père,
M'a chargé de venir vous

Correspondance
ANGERS

PAIRE : 0.45
15 CENTIMES

Violettes de

ELLOT

Diab

NOUVEAU

Veritable Pa

E. JULIA

Exig

Don

ÉDITORIAL

Ce *Marque Page* vous présente les activités prévues pour cette nouvelle année. Comme plusieurs adhérents l'avaient souhaité, un cours d'initiation au latin a été mis en place, il sera très utile pour tous ceux qui désirent apprendre à lire des textes anciens, souvent en latin. Le programme des conférences du samedi essaie, lui aussi, de répondre aux demandes exprimées lors de notre dernière assemblée générale. Une intervention nouvelle de Monsieur Beaudouin, très attendue, sur la navigation en Loire aura lieu la prochaine saison. En décembre sortira un numéro spécial d'*Archives d'Anjou* consacré à « l'Anjou militaire », préparé par notre ami Alain Fougeray en collaboration avec Jean-Pierre Bois, professeur émérite à l'université de Nantes, avec des articles de grande qualité scientifique faisant le point sur la présence militaire dans notre région, des Romains à nos jours. Avec les dépliants présentant ces activités, pour lesquelles le conseil d'administration a décidé une diminution des tarifs afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, vous trouverez le bulletin d'inscription à la journée organisée par la fédération des sociétés savantes de Maine-et-Loire. Inscrivez-vous rapidement. Que ceux qui ne l'ont pas encore fait n'oublient pas de payer leur cotisation qui, comme l'a décidé l'assemblée générale, est à régler pour l'année civile 2008.

Jacques Maillard

Siège social :

les 4A, Archives départementales de Maine-et-Loire, 106 rue de Frémur,
BP 80744 49007 Angers cedex 01.
aaaaanjou@yahoo.fr

<http://archivesanjou.free.fr>

Courrier électronique :

marquepage4a@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Jacques Maillard

Comité de rédaction :

J-M. Cauneau, C. Gatti, É. Jayer, J. Rohan, C. Steimer

Mise en page / graphisme / impression :

SETIG-Palussière - I.S.S.N. : 1270-2536

*Les articles n'engagent que leurs auteurs et
ne peuvent être reproduits qu'avec
leur autorisation.*

Crédits photos :

Couverture : documents numérisés, AD Maine-et-Loire
p. 3 : Jean-Michel Cauneau
p. 4 : Joël Rohan ; Émile Jayer
p. 5 : V. Froger
p. 6-7 : site internet www.archives49.fr
p. 8 : Émile Jayer
p. 10 : reproduction (*Archives d'Anjou*, n° 2, 1998, p. 27)
p. 11 : www.petitpave.fr
p. 12 : carte Gilles Delaunay, CG49

SOMMAIRE

■ Actualités des 4A - p. 1

Compte-rendu de l'Assemblée générale
par Michel Pecha

■ compte-rendu des cours d'initiation - p. 2-3

par Jean-Michel Cauneau

■ compte-rendu des visites - p. 4

par Joël Rohan et Émile Jayer

■ nouvelles de nos régions - p. 5

Les archives communales classées en Maine-et-Loire : état des lieux
par Claire Gatti

■ Le dossier - p. 6-7

Archives en ligne...
par Jean Chevalier

■ vous avez la parole - p. 8-9

Entretien avec A. Montjarret, adhérent des 4A et
archéologue amateur
par Émile Jayer

■ connaissez-vous ? - p. 10-11

Les services archéologiques à Angers
par François Comte

■ Lectures - p. 11

■ Mots-croisés - p. 13

par Émile Jayer

■ Agenda - p. 14

LES PENSÉES DU JOUR

“Il faut laisser le passé à l'oubli et l'avenir à la Providence”.

BOSSUET

“On n'invente qu'avec le souvenir”.

Alphonse KARR

Actualités des 4A

■ L'Assemblée générale ordinaire du 5 mars 2008

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 mars 2008 à partir de 20h30 au siège de l'association, les Archives départementales de Maine-et-Loire, sur convocation régulièrement adressée aux adhérents aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant : rapport moral du président Jacques Maillard, rapport financier du trésorier Yves Denéchère, montant des cotisations 2009 et élection du quart du conseil d'administration.

Rapport moral 2007

Le président souligne les points suivants qui ont été les événements majeurs de l'exercice écoulé :

- 1 - Les réunions du conseil qui se sont tenues à quatre reprises et qui ont autorisé un fonctionnement de l'association conforme à ses statuts. Cependant, si la majorité des membres ont été assidus aux réunions, quelques uns ne se sont guère manifestés. Le président étudiera avec les intéressés ce problème conformément aux statuts qui considèrent que des absences injustifiées aux conseils entraînent de fait une démission.
 - 2 - Les publications nouvelles formules pour le *Marque Page*, désormais réalisé pour la mise en page et l'impression par un prestataire de service à une cadence de parution semestrielle (février et septembre), et pour *Archives d'Anjou* donnent satisfaction. Mais le dernier numéro d'*Archives d'Anjou* s'est assez mal vendu (il en reste 112 ex.) et obère ainsi nos finances. Il faut regretter que tous les membres de l'association ne l'aient pas acquis. Un effort de diffusion doit être fait. Le président cite l'initiative d'E. Jayer qui a trouvé dans l'Hyper U de Mûrs-Érigné un distributeur actif qui contraste singulièrement avec le peu de dynamisme des librairies classiques. Le président sollicite les membres pour qu'ils entreprennent des démarches identiques vers les autres grandes surfaces (Leclerc Saumur par exemple a un rayon librairie locale). En revanche, le numéro sur Saint-Martin s'est très bien vendu et il n'en reste que 103 sur 700. Celui sur les musées de Maine-et-Loire ne se vend pas (il en reste 287). Le numéro 2008 sera consacré à l'Anjou militaire et l'on peut espérer des subventions et des préachats conséquents contrairement à celui de 2007 qui n'a fait l'objet d'aucune subvention.
 - 3 - Cours et conférences. Les cours connaissent une participation stable. Les conférences d'initiation à la recherche ont été suivies par 126 auditeurs. Quelques problèmes sont à signaler sur les dates prévues qui ne peuvent pas toujours être respectées. Un adhérent demande qu'un compte-rendu soit expédié aux inscrits qui ne peuvent assister à une conférence en raison d'un changement de date.
 - 4 - Les excursions et visites connaissent un succès certain et ont été de 5 en 2007. Pour 2008 deux sont déjà programmées, le 21 mai à 17h aux AD par G. Ratouis sur l'exposition de la presse en Anjou au XIX^e siècle et le 28 juin à Saint-Hilaire-Saint-Florent pour la visite d'un atelier de verrier.
 - 5 - Le président fait le point sur les Sociétés Savantes de Maine-et-Loire auxquelles nous participons. Le nouveau président J. Cl. Remy a prévu pour le 5 octobre une journée sur Architecture et Spiritualité avec le matin 3 conférences (dont une par notre association) et des tables rondes en après-midi.
- Pour terminer le président demande aux adhérents de faire preuve de prosélytisme en vue d'attirer de nouveaux membres, condition essentielle à la survie des A.A.A.A.

Rapport financier 2007

Yves Denéchère présente le rapport financier de l'exercice écoulé. Il fait ressortir une perte de 3 100 euros en raison de l'absence de subventions reçues en 2007 et de l'importance du stock des revues invendues. Les frais généraux restent stables. La trésorerie résiduelle après règlement des fournisseurs est d'environ 10 000 euros. Cette somme n'autorise pas le financement en avance de la revue 2008 sans l'apport de subventions.

Les cotisations 2009

Le conseil propose à l'assemblée de porter les cotisations annuelles individuelles de 11 à 12 euros, celles de couple de 16 à 18 euros et celles des personnes morales de 35 à 40 euros.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Élections au Conseil d'Administration

Les membres sortants se présentent à la réélection sauf J. Chopin qui ne le désire pas. Le président le remercie pour son action au sein de l'association depuis ses débuts.

Le poste vacant est sollicité par Claire Gatti des Archives départementales.

Sont réélus ou élue Guy Jarousseau, Catherine Lasseur, Élisabeth Verry, Alain Fougeray, Michel Pecha et Claire Gatti à l'unanimité (74 présents où représentés).

La séance est levée vers 21h30 et est suivie par un exposé d'Emmanuel Litoux sur les recherches archéologiques faites dans le cadre de la restauration du château de Saumur.

Nouvelle tête : Claire Gatti

Aujourd'hui responsable des archives communales aux Archives départementales de Maine-et-Loire, Claire Gatti est entrée dans le monde des archives après des études d'histoire. Elle effectue d'abord trois années de classe préparatoire à l'École nationale des Chartes. Admissible au concours d'entrée, elle se tourne ensuite vers une licence d'histoire puis une maîtrise d'histoire médiévale (*L'hospice des pauvres passants de Strasbourg à la fin du Moyen Âge*). Elle rejoint alors Angers pour suivre le DESS Histoire et métiers des archives à l'Université Belle-Beille, diplôme qu'elle obtient en septembre 2005.

À l'issue de cette année de DESS et jusqu'à la veille de son entrée au Conseil général, elle effectue des missions de classement d'archives en commune sous la direction des Archives départementales de Maine-et-Loire. Elle intègre les Archives départementales de Maine-et-Loire le 1^{er} mai 2007, où elle est chargée du conseil scientifique et technique aux communes, du suivi des archivistes contractuels en mission dans les mairies du département ainsi que de la gestion des fonds d'archives communales déposées aux Archives départementales.

compte-rendu des cours d'initiation

■ Les prisons dans le système pénitentiaire de l'époque contemporaine

par Jacques-Guy Petit, professeur émérite à l'Université d'Angers (2 février 2008)

C'est un thème de recherche qui n'a trouvé son public qu'à partir des années 1970, lorsque la pratique des archives s'est imposée définitivement aux historiens et que les mutations sociales – induites par la fin des « 30 Glorieuses » – ont éveillé un intérêt pour les marges et les périphéries de la Société. Ainsi découvre-t-on et apprend-on à décoder des sources autrefois méprisées : les séries U et Y des AD (Justices de paix, PV de gendarmerie, Prisons etc.). La sortie de *Surveiller et punir*, du philosophe Michel Foucault, en 1975, même si cet ouvrage ne se fonde que sur des sources imprimées, révèle à beaucoup de candidats chercheurs les liens entre les changements politico-économiques et l'évolution du régime carcéral depuis la fin du XVIII^e siècle. Depuis, les travaux de Michelle Perrot, de J. C. Farcy et de J. G. Petit sont venus fournir des outils et des synthèses.

Auparavant simple lieu de détention avant ou durant un procès, la prison, comme peine du système judiciaire, est une création de la pensée des Lumières et des philanthropes du XIX^e siècle. A l'aide de « maisons de correction », « centrales », « travaux-forcés », et d'une séparation entre hommes et femmes, il s'agissait de préserver la « richesse d'hommes » ; et l'on pensait, à l'origine, qu'une durée maximale

de 20 ans devait suffire à « amender » le condamné avant qu'il réintègre la Société. C'est dans cet esprit qu'en 1804 est créée une centrale dans l'ancienne abbaye de Fontevraud, création destinée même à constituer un pôle économique dans la région !

Mais la réalité s'est vite écartée de ces projets. La prison est surtout une peine du pauvre (à plus de 90 %), si l'on excepte les emprisonnements politiques. Cette peine se généralise (la population incarcérée, qui se montait à 25 000 en 1789 double au XIX^e siècle, soit de 1 à 2^o/^{oo}) et la France n'applique pas de caution (pourtant prévue par la Déclaration des droits de l'Homme). Les conditions de vie, toujours dures, suivant le principe de less eligibility (qui doit persuader le pauvre qu'il sera moins « bien » en prison que dehors), et la mortalité est le triple de celle observable dans la société normale. Certes, les magistrats évitent d'envoyer des enfants en prison : on crée donc les maisons de correction, en 1839, le plus souvent confiées à des congrégations religieuses, comme le Bon Pasteur d'Angers, moyennant un prix de journée, versé par l'État.

Le XX^e siècle a connu des évolutions, comme le sursis et la libération conditionnelle, qui abaissent le nombre d'incarcérés à

15 000 en 1920. Une réforme inspirée par les Résistants à la fin des années 1940 insiste sur la notion de réinsertion. Mais la suppression de la peine de mort a eu l'effet pervers d'allonger les peines d'emprisonnement, tandis que la prison préventive atteint un taux record en France. D'autre part, notre société semble répugner à la généralisation des travaux d'utilité générale et le bracelet électronique reste d'un usage exceptionnel. Le résultat est que le nombre de détenus est passé de 35 000 en 1970 à 62 000 en 2007.

Des sujets possibles de recherche, à travers les séries M, U et Y : les femmes en prison, les prisons locales (par exemple celle de Saumur) etc., en sachant qu'il y a inévitablement des problèmes de communicabilité.

Biblio : J.C. Farcy, *Guide des Archives judiciaires et pénitentiaires 1800-1958*, CNRS, 1992 ; Pascale Morne, *Prisons et prisonniers en Mayenne 1800-1940*, Laval, 1992 ; J-G. Petit, *Ces peines obscures. La prison pénale en France, 1780-1875*, Fayard, 1990.

Lien internet : www.criminocorpus.cnrs.fr/

■ Les « Trois nautiques »

conférence sur l'archéologie de la Loire, par François Beaudouin, conservateur honoraire du musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine (8 mars 2008)

Nous ne sommes évidemment plus à l'âge d'or de la batellerie française (12 000 navires fluviaux en 1914 !) et, sur ce sujet, le temps est plutôt venu de l'archéologie, des musées, des restaurations et des reconstitutions.

Même si elle n'est pas la seule rivière à avoir connu cet âge d'or, notre Loire constitue un des plus riches « garde-meubles » de la navigation fluviale, puisque des centaines, sinon des milliers, d'épaves gisent dans son lit, certaines depuis l'aube historique.

Mais on parle en l'occurrence des « Trois nautiques », parce que les hommes ont utilisé les rivières en trois grandes activités : dès la préhistoire, avec la pêche, et très tôt



aussi comme moyen de transport, avec la navigation, mais il ne faut pas oublier non plus, même si elle est plus récente (un peu plus d'un millénaire), comme source d'énergie, avec les moulins (exploitation dynamique).

Cette dernière activité fut extrêmement diverse, avec les moulins à aubes, très connus, avec leurs pièces, ancêtres de la mécanique moderne, comme les « rouets », les « alluchons » et les « lanternes ». Cependant, on ne sait pas toujours que la Loire, au niveau très capricieux, contraignait d'utiliser des systèmes complexes de suspension : les « moulins-pendus » et même, jusque vers 1840, les « moulins-

nefs » : des petits moulins installés sur des bateaux légers le plus souvent engagés sous les arches des ponts. Une miniature du manuscrit de la *Vie de saint Denis et de ses compagnons* (BnF, fr. 2029), de 1317, montre une batterie de moulins-nefs sous un pont de l'actuelle île de la Cité, à Paris. Mais il y a eu de tels engins sur la Loire, en particulier en face du lieu-dit « le Grand-Ayrault », sur la commune de Montjean-sur-Loire. Les sécheresses de ces dernières années ont permis d'observer les restes de barrages obliques (épis de 300 m de long, formés de pierres et de près de 10 000 pieux de chêne, qui ont été datés, par la dendro-

chronologie, de 1180 !). Ainsi étaient aménagés des « duits » pour des moulins-nefs et des pêcheries « tournantes ». Grâce à plusieurs débris de pièces transversales trouvés dans le lit du fleuve, on peut reconstituer les bateaux qui ont servi à ces travaux. [Sans doute a-t-il fallu une quinzaine de ces embarcations pendant 2 ans]. Une de ces embarcations, d'environ 15 x 3,6 x 0,75 m et jaugeant 6 tonnes, est en cours de construction à Savonnières (Indre-&-Loire). Remarquablement conçu pour ce à quoi il était destiné, le transport de chargements de pierres et de pieux sur de très faibles

tirants d'eau, ce type de bateau de rivière, dit à « clins », appartient à un genre très répandu du Portugal à la Volga, en passant par la Scandinavie, le « scute », dont l'on observe la silhouette sur des faïences de Nevers représentant l'activité de la marine ligérienne.

Le public de cette conférence des « 4A » a émis le souhait qu'une seconde conférence sur ce sujet soit donnée l'an prochain !...

Biblio : *Archives d'Anjou*, n° 4 « Spécial Loire »

Sites internet :

<http://www.projetbabel.org/fluvial/>

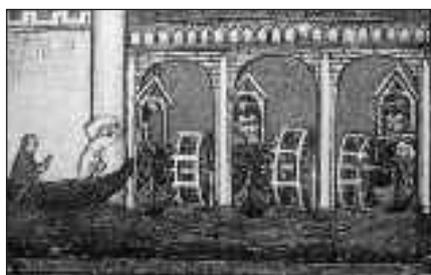
<http://www.amis-du-cher.org/>

■ Les sources médiévales de l'histoire angevine du V^e au XI^e siècle par Guy Jarousseau, maître de conférence à l'UCO-IALH (29 mars 2008)

Nous ne donnons ici qu'un bref aperçu de la présentation chronologique.

Pour la période V^e-VII^e s. : les sources narratives et littéraires sont les œuvres de Grégoire de Tours, du Pseudo-Frédégaire et du poète Venance Fortunat. On trouve aussi des hagiographies, comme les vies de saint Aubin et de saint Maurille, et quelques sources diplomatiques et lettres ecclésiastiques. L'archéologie et les sources postérieures viennent compléter.

Période VIII^e-IX^e s. : annales et chroniques royales, vies des saints Lézin, Mainboeuf, Maur et actes royaux et du comte Thibaud



et sources ecclésiastiques diverses, comme les capitulaires. Période X^e-XI^e s. : annales et chroniques angevines, nouvelles versions des hagiographies, les sources diplomatiques sont nettement plus abondantes que

pour les deux autres périodes, et l'on trouve désormais les cartulaires, copiés à partir du XI^e s., qui résultent d'une collecte des actes encore utiles conservés dans les chartriers. Nous donnons l'intégralité des références communiquées par Guy Jarousseau durant sa conférence sur notre site internet, au lien suivant :

<http://archivesanjou.free.fr/Conferences/Jarousseau.html>

■ La bibliothèque municipale d'Angers et ses outils pour le chercheur

par Marc-Édouard Gautier, conservateur chargé du fonds patrimonial et du Dépôt légal (17 mai 2008)

La Bibliothèque offre, en libre accès et avec, le plus souvent, des possibilités de prêt, un grand nombre d'ouvrages indispensables aux chercheurs. Ils sont présentés dans les rayons du rez-de-jardin et du 1^{er} étage. On mentionnera en particulier les rayons *Anjou* et *Généalogie* (1^{er} étage), et surtout les usuels disponibles à la salle d'étude.

Toutefois, la richesse de la Bibliothèque est constituée par les 250 000 volumes de son fonds patrimonial, dont 150 000 du dépôt légal des titres imprimés dans la région depuis 1943, qui sont souvent d'un très grand intérêt national, comme la collection des *Belles-Lettres*. Le trésor de ce fonds, c'est l'ensemble de plus de 2 000 manuscrits (dont 600 médiévaux), auxquels s'ajoutent des fonds intéressant l'histoire artistique ou littéraire. L'iconographie, outre celle présente dans les manuscrits, comprend encore 1 500 estampes, cartes et plans, les 1000 gravures de la collection angevine rassemblée par Couffon et les 5000 photos Evers, prises à partir de 1920 (dont nombre

de clichés aériens de la région d'Angers). Enfin près de 75 000 livres « anciens, rares ou précieux », dont 117 « incunables » (imprimés du XV^e siècle) offrent parfois des exemplaires rarissimes.

Le catalogue de ce fonds patrimonial n'est pas achevé, même s'il avance chaque année, et il reste encore bien des découvertes à y faire.

Pour la majeure partie des manuscrits, il existe deux catalogues, le plus récent étant celui d'A. Molinier (1898), disponible à la salle d'étude, mais on peut, pour l'ensemble du fonds patrimonial, trouver nombre de références sur le lien <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/servlet/LoginServlet> avec l'avantage de pouvoir aussi y consulter les catalogues d'autres bibliothèques de France. Une très bonne approche des enluminures du fonds d'Angers peut être faite sur : http://www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/rechguide_00.htm

Les imprimés du fonds patrimonial ont été en partie référencés sur un catalogue en 3

tomes, qu'il est conseillé de consulter pour avoir une vue d'ensemble (disponible à la salle d'étude), mais il faut aussi s'en remettre au catalogue informatisé, en utilisant de préférence la fenêtre « mots-clés » pour contourner les imperfections de la saisie. La cote des manuscrits est précédée de « rés. ms. », celle des incunables de « incunables » et celle des imprimés précieux de « rés. », et d'une lettre de rubrique (« H », pour Histoire, « BL » pour Belles-Lettres...). Signalons aussi l'intérêt de la collection des périodiques, où l'on trouve non seulement les titres angevins, mais nombre de titres nationaux. Il est vrai que le catalogage n'en est pas non plus achevé.

Enfin, rappelons que le premier samedi de chaque mois, M.-É. Gautier présente au public une douzaine d'ouvrages du fonds patrimonial.

Pour plus de détails sur la conférence, se reporter sur la page Web <http://archivesanjou.free.fr/Conferences/Gautier.html>

visites des adhérents

■ exposition sur la presse quotidienne en Anjou aux Archives départementales

Parvenir à exposer deux siècles de presse quotidienne en Anjou paraissait un pari ambitieux quand on connaît la richesse de la documentation (146 titres de 1773 à nos jours aux AD). G. Ratouis, grâce à la clarté de son exposé (et de son arbre généalogique) doublée d'un dynamisme qui capte l'intérêt y est pourtant parvenu.

Une coquille a cependant assombri le tableau : plus d'une trentaine d'adhérents avaient répondu favorablement à la demande des organisateurs ; ceux-ci afin de permettre un confort de lisibilité et d'écoute avaient donc décidé d'organiser deux visites. Hélas, sur les deux visites, seules quinze personnes ont répondu présent ! Dommage pour cet exposé de toute première qualité et pour les organisateurs qui se demandent toujours comment faire pour que l'information circule à cent pour cent...



Un adhérent nous signale qu'une revue paraissant actuellement a été oubliée sur l'arbre « généalogique » de la presse angevine : il s'agit du journal de la Fédération des œuvres Laïques de Maine et Loire, *l'Anjou Laïque*, un trimestriel dont le n°85 vient de paraître en juillet 2008.

■ visite à l'Atelier Théophile

Quelques absences (certains d'entre vous s'étaient excusés - ce dont je les remercie - d'autres retardataires ont trouvé porte close) pour ce dernier rendez-vous de la saison. La quinzaine de présents ont donc pu profiter des commentaires et des démonstrations de M. Brissy dans des conditions optimales permettant un dialogue attentionné entre nous.

Notre maître-verrier nous a donc fait suivre tout le cheminement d'une création classique depuis la commande, l'idée, l'ébauche jusqu'aux différents stades de la réalisation. Les problèmes pratiques et esthétiques de la création ont été soulevés ainsi que ceux - bien différents - des restaurations de vitraux anciens (mise en cause de techniques qui n'ont pas toujours respecté l'œuvre et les matériaux originaux).

Au fur et à mesure de notre entretien, nous faisons connaissance avec les outils et produits employés - mélanges de tradition et de « trucs » personnels : les tables lumineuses - les ciseaux spéciaux (que peut-on dire à la place de « paire » puisqu'ils ont 3 lames ?) - les brosses et pinceaux - les fours



- les colorants. Nous avons appris aussi qu'une seule verrerie de vitraux existait encore en France et comment ces différents verres spéciaux étaient fabriqués.

Et puis, démonstration de découpe et d'utilisation de plomb préformé.

La rencontre s'est terminée par la présentation d'une création récente toute personnelle : plus de plomb, plus de découpe - M. Brissy utilise alors la double technique de la fusion et du thermoformage : il superpose plusieurs éléments de verre qui seront cuits sur un moule au relief varié. La différence d'épaisseur du vitrail obtenu permet de modeler la lumière.

Il ne nous restait plus qu'à nous rendre à Turquant pour admirer - le mot n'est pas trop fort - la réalisation in situ des 9

vitraux de l'église Saint-Aubin en place depuis 2003. Les thèmes, le symbolisme, les couleurs (ce bleu « Loire » et ce jaune d'argent !) sont indéniablement l'œuvre d'un artiste !

Depuis notre visite, ont été ouverts au 54 rue Ackermann à Saint-Hilaire-Saint-Florent « les Ateliers d'Art Florentais » composés de l'Atelier Théophile et de l'Atelier Pascale B. - Peinture sur céramique.

L'église de Turquant est toujours ouverte et un fond musical souligne la sérénité et le recueillement qui se dégage de ce lieu.

Par respect pour les organisateurs et pour les intervenants et pour que les visites se déroulent dans les meilleures conditions, nous vous engageons à :

1 - Vous inscrire au plus tôt et donner vos coordonnées - si possible internet -

2 - Bien conserver date, lieu, thème... en mémoire (vous ne serez recontactés qu'en cas de changement et si vous avez laissé vos coordonnées).

3 - Prévenir si vous ne pouvez vous déplacer pour qu'en cas de liste d'attente, nous puissions faire appel à quelqu'un d'autre ou pour que - le cas échéant - nous réorganisions ou annulions la visite.

Des nouvelles de nos régions

■ LES ARCHIVES COMMUNALES, MÉMOIRE DU DÉPARTEMENT

Depuis le début des années 1990, les Archives départementales de Maine-et-Loire mènent une politique de sauvegarde des archives des communes du département. Celle-ci se traduit par l'intervention d'archivistes professionnels dans les communes afin de classer les archives qui dorment dans les greniers ou les caves des mairies. En effet, seules quatre communes sur les 363 que compte le département disposent d'un service d'archives constitué¹.

Un cadre réglementaire spécifique

En 1926, un arrêté interministériel instaure un règlement des archives communales. Il définit un cadre de classement spécifique aux archives communales et préconise des durées de conservation selon la nature des documents². Les séries du cadre de classement reprennent les grands thèmes de la vie communale.

Depuis la décentralisation, le maire est responsable des archives de sa commune. À chaque changement de municipalité, que le maire soit réélu ou non, un récolement - état sommaire - des archives doit être effectué (arrêté du 31 décembre 1926). Il correspond à un transfert de responsabilité entre l'ancien et le nouveau maire.

Conseils et contrôle : le rôle des Archives départementales

Les archives communales sont des archives publiques. Elles sont à ce titre placées sous le contrôle du directeur des Archives départementales, exercé au nom de l'État³. Le contrôle consiste par exemple dans l'inspection des archives communales ou dans l'instruction de bordereaux d'élimination. Les Archives départementales ont par ailleurs un rôle de conseil auprès des communes. Il s'effectue notamment par des visites sur site. Ces conseils portent sur le tri, le classement et l'élimination d'archives, sur l'aménagement des locaux ou encore sur la restauration de documents.

Un tiers des communes classées

Depuis plus de quinze ans, des archivistes contractuels itinérants travaillent sous la direction des Archives départementales de Maine-et-Loire au classement des archives communales. Recrutés par les municipalités, ces archivistes, souvent de jeunes pro-



Lettre patente d'Henri IV, 1599 (83 AC / AA 1). Phot. V. Froger.

fessionnels, classent les archives, effectuent les éliminations réglementaires et décrivent l'ensemble des documents produits par l'administration communale. Ils sont sept à l'heure actuelle. Le fruit de leur travail est un inventaire détaillé, disponible en mairie et en salle de lecture aux Archives départementales.

À ce jour, 133 communes du Maine-et-Loire ont pu bénéficier de l'intervention d'un archiviste, soit plus d'un tiers d'entre elles⁴. Quarante-deux communes ont choisi le dépôt aux Archives départementales de leurs archives dites anciennes. Ce dépôt est rendu obligatoire pour les communes de moins de 2 000 habitants par la loi du 21 décembre 1970. Néanmoins, une dérogation est accordée aux communes souhaitant conserver leurs archives en mairie, sous réserve de conditions de conservation satisfaisantes.

Des trésors dans les mairies

Au cours de ces classements, les archivistes mettent au jour des trésors insoupçonnés, oubliés depuis des décennies. La plupart des documents conservés en commune remontent au début du XIX^e siècle, à l'exception des registres paroissiaux dont les plus anciens datent du XVI^e siècle. Les délibérations du Conseil municipal, les budgets communaux, les procès-verbaux d'élections permettent de retracer l'histoire sociale et politique d'une ville, d'un village. Les recensements de population et les

recensements militaires donnent vie à ses habitants. Le cadastre, les dossiers de bâtiments, d'urbanisme et de voirie éclairent l'évolution de la commune et de son territoire. De nombreuses archives à exploiter, de nombreuses pages d'histoire à écrire...

(voir la carte du département p. 14)

Claire Gatti,
responsable des archives communales aux
Archives départementales de Maine-et-Loire

Les chargés de mission dans les communes

- **Hélène Bonnamy** est en mission à Champtoceaux (Communauté de communes du canton de Champtoceaux).
- **Marguerite Bousseau** intervient à Loiré.
Claire Janin effectue la mise à jour du classement des archives de Montjean-sur-Loire.
- **Pierre Jestin** poursuit son contrat à La Membrolle-sur-Longuenée.
- **Ève Jullien** classe les archives de Champteussé-sur-Baconne.
- **Élodie Taupin** est en mission à Corné.
- **Oriane Troubat** achève la mise à jour du classement des archives de Martigné-Briand puis se rendra à Fontaine-Guérin

1 - Il s'agit de communes les plus importantes : Angers, Cholet, Saumur et Trélazé.

2 - Ce document est mis à jour par la Direction des Archives de France en 1993.

Le directeur des Archives départementales exerce au nom de l'État un contrôle scientifique et technique sur les archives des collectivités territoriales (décret du 28 juillet 1988).

3 - Les interventions des archivistes itinérants concernent également les structures intercommunales : syndicats intercommunaux ou communautés de communes.

Le dossier

■ Archives en ligne...

Dimanche après-midi, 15 heures. Les pages de l'arbre généalogique familial étalées sur la table du salon, un passionné consulte sur écran les registres paroissiaux pour retrouver les traces de son ancêtre. Cette scène de vie qui aurait pu, il y a peu encore, paraître anachronique, est désormais devenue une réalité pour de nombreux internautes qui, depuis le 18 avril dernier, peuvent consulter à distance des ressources habituellement accessibles uniquement dans les espaces feutrés de la salle de lecture des Archives départementales de Maine-et-Loire.

Feuilleter simultanément plusieurs pages d'un même registre ; parcourir les plans du cadastre ancien depuis son salon ; dépouiller les inventaires d'archives pour planifier un déplacement à Angers, autant de services maintenant disponibles dans cette salle de lecture virtuelle ouverte 7 jours sur 7 et accessible depuis le monde entier. D'un aspect volontairement pratique, le site internet des Archives départementales se décline en trois grands espaces.

un site de référence pour l'histoire du département

Un premier ensemble de cinq rubriques offre une présentation détaillée de la direction des Archives départementales de Maine-et-Loire. Le plan d'accès, la liste des missions du service ou encore des pistes d'aide à la recherche sont ainsi déclinés dans les deux premiers onglets *Qui sommes-nous ?* et *Consultation*. Puis viennent les multiples actions éducatives et culturelles proposées par le service, comme les ateliers pédagogiques, les expositions, sans oublier les cours et conférences parmi lesquels figure en bonne place le programme de l'association des amis des archives de l'Anjou. Dans la dernière rubrique, c'est enfin toute l'histoire de l'Anjou qui se dévoile, avec un ensemble de pages retraçant brièvement les événements phares de celle-ci. Lieu de ressources, le site internet des Archives départementales constitue aussi une référence pour les férus et amateurs d'histoire qui y trouveront avec bonheur les principaux repères chronologiques, ainsi que des listes de personnages marquant pour l'Anjou, comme les comtes et ducs d'Anjou, les intendants, les évêques du diocèse d'Angers, l'ensemble des conseillers géné-



raux du département de 1800 à nos jours, les présidents du Conseil général, les préfets, les députés et les sénateurs.

inventaires et bases de données

La partie *inventaire des collections*, propose pour sa part plus de 800 pages d'instruments de recherche, autrefois manuscrits ou dactylographiés, qui ont été numérisés et sont désormais accessibles sous forme de bases de données facilitant ainsi l'accès aux 40 km. linéaires d'histoire précieusement conservés dans les magasins des Archives, parmi lesquels figurent, par exemple, les quelques 33 000 notices des fonds notariaux conservés (chaque notice précise le nom du notaire, son lieu d'exercice, le type d'actes – minutes ou répertoires – les dates des documents concernés, ainsi que la cote du carton correspondant).

La recherche est facilitée par le *sommaire général* qui permet d'atteindre l'ensemble

du cadre de classement des Archives départementales, et ainsi, de naviguer entre les grandes périodes chronologiques et les différentes séries. Des présentations de fonds apportent des précisions pour certaines catégories de documents, et un accès direct aux inventaires est possible pour la partie déjà informatisée. Bien entendu la mise en ligne des instruments de recherche – travail long de vérification et de normalisation – se poursuit avec l'objectif de rendre l'ensemble des inventaires interrogeables. D'ores et déjà, un moteur de recherche puissant et multicritère, accessible depuis le lien *recherche archives*, balaye l'ensemble des 800 pages d'inventaires et permet des recherches croisées. L'affichage des résultats peut se faire soit sous forme arborescente (suivant le cadre de classement chrono-thématique des Archives), soit selon le degré de pertinence en indiquant prioritairement les résultats répondant le mieux à la question posée.

Enfin, par le mode *recherche bibliothèque*,



accédez aux références des 15 000 volumes de notre bibliothèque historique dont le catalogue est désormais consultable en recherche multicritère (par titre, auteur, éditeur, année d'édition ou cote) révolutionnant l'ancien fichier papier de la salle de lecture.

Grâce à cet ensemble d'outils, il devient facile d'établir un guide de sources, une bibliographie ou de préparer un déplacement aux Archives départementales. L'ensemble des références ou notices sélectionnées peut être sauvegardé afin de constituer, en ligne, une bibliographie ou un recueil de sources personnalisés, disponible depuis tout ordinateur connecté à internet.

du parchemin au numérique, les archives changent de registre

Le troisième et dernier espace est celui consacré aux documents d'archives consultables directement en ligne. Plus de 4 739 000 images d'archives sont accessibles, gratuitement, à tous les internautes. Cinq fonds prestigieux sont concernés par cette opération, à commencer par les registres paroissiaux et d'état civil de l'ensemble du Maine-et-Loire, de la fin du XV^e siècle pour les plus anciens jusqu'à 1886 pour les plus récents, conformément aux recommandations de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Aboutissement de huit années de travail, l'objectif ambitieux consistait à réaliser une compilation entre les deux collections existantes – celle conservée en commune et celle du greffe du tribunal déposée aux Archives départementales après le délai centenaire – afin d'éviter au maximum toute lacune éventuelle due aux aléas de la conservation. Il a donc fallu sillonner le département à la recherche des registres manquant dans les collections départementales afin de les numériser et établir une base de données extrêmement précise et complète de l'ensemble des images scannées. Cette base de données continue de croître chaque jour grâce au travail coopératif des internautes qui participent au repérage et à l'indexation des pages de registres directement en ligne. A cette vaste collection de registres paroissiaux et d'état civil, s'ajoutent l'ensemble des tables décennales du département (de la fin XVIII^e siècle jusqu'à 1902) ainsi que les registres protestants pour les temples angevins de 1600 à 1685.

Le cadastre dit napoléonien, ensemble de plus de 5 000 plans de près d'un mètre de

largeur, permet quant à lui de connaître le parcellaire de la totalité des communes du département au début du XIX^e siècle. Ce fonds, joliment aquarellé et dont les plans sont conservés à plat, reste toujours très fragile. La numérisation permet désormais de le communiquer sans risque.

Pour illustrer la vie quotidienne et le milieu dans lequel nos ancêtres évoluaient, on consultera avec profit les quelques 9 000 cartes postales signées Duvivier, Yvon, Evers, Bruel, Dorange, Rivière ou Artaud, qui sont également accessibles en ligne.

Un quatrième fonds, celui des architectes Louis François (1754-1836), Jacques-Louis François (1791-1870) et Ernest Dainville (1821-1917) offre l'accès à plus de 4 300 plans de bâtiments civils ou religieux, publics ou privés sur tout le XIX^e siècle.

L'accès à l'ensemble des fonds numérisés est possible soit par type de fonds (registres paroissiaux et état civil, cadastre napoléonien, cartes postales, plans d'architectes ou presse), ou directement par commune, à partir de la carte du département qui permet d'obtenir pour chacune d'entre elles la liste des fonds numérisés la concernant.

Réalisation ambitieuse, la mise en place de ce site Internet a mobilisé une grande partie du personnel des Archives départementales, avec le soutien de la direction de la communication et de la direction des systèmes d'information du Conseil général de Maine-et-Loire, ainsi que le partenariat de deux prestataires privés (les sociétés Archimaine et V-technologie). Le site des Archives se veut un outil au service de



Dernier ensemble numérisé : celui de la presse ancienne, avec deux titres particulièrement représentatifs : les *Affiches d'Angers*, premier titre paru en Maine-et-Loire le 3 juillet 1773 et qui traversa la Révolution française puisqu'il sera publié jusqu'en 1811 ; le second titre, *Le Petit Courrier* (1896-1944), ancêtre du *Courrier de l'Ouest*, très riche en informations locales.

Pour faciliter l'accès à chacun de ces cinq fonds numérisés, une interface simple et efficace permet d'effectuer un zoom sur une partie du document, de procéder à des rotations, d'éclaircir ou assombrir l'image, d'imprimer l'ensemble du document ou uniquement la partie sélectionnée. Un espace personnel (*Mes albums*) permet également de se constituer sa propre sélection de documents parmi l'ensemble des archives mises en ligne. En s'identifiant avec son mot de passe, l'internaute retrouve alors, depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, l'ensemble des images qu'il avait auparavant sélectionnées.

tous : généalogistes du dimanche ou avertis, historiens amateurs ou chevronnés, ou tout autre personne s'intéressant au fonctionnement du service, enseignant souhaitant illustrer un cours, étudiant préparant un travail de recherche... Loin d'être figé, le site est avant tout évolutif et demandera à s'enrichir de nouveaux fonds mis à disposition et interrogeables, pour faire découvrir encore davantage les quarante kilomètres linéaires d'histoire conservés aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Détails pratiques : www.archives49.fr

Jean Chevalier,
Archives départementales de Maine-et-Loire

vous avez la parole

Cette rubrique vous permet de nous faire partager vos questions, articles, travaux divers ou passion comme celle d'Alain Montjarret pour l'archéologie.

■ « mon violon d'Ingres, c'est l'archéologie ! »

Alain Montjarret est un sculpteur sur métal bien connu maintenant en Anjou, ne serait-ce que par sa création la plus imposante : la statue de girafe qui orne le rond-point menant au zoo de Doué-la-Fontaine. Mais bien peu connaissent son goût et ses expériences pour la recherche archéologique. C'est pourquoi nous nous sommes entretenus avec lui sur ce sujet.

Marque Pages : D'où vient cette attirance ?

Alain Montjarret : Au départ, c'est mon instituteur, M. Poirier dont les cours d'histoire ou de géologie étaient très souvent agrémentés d'objets tels que haches polies, silex, poteries.

MP : Et vos premières expériences ?

AM : Elles datent des années 1968 ou 1969. J'ai assisté aux fouilles du Ralliement – je n'y ai pas fouillé car j'étais trop jeune mais j'y ai fait la connaissance d'Alain Braguier et de Gilbert Boisbouvier qui seront à l'origine avec le Dr Gruet et quelques autres du GIA (Groupe d'Intervention Archéologique).

Ma toute première recherche se situe en 1970 à la Pointe des Ayrault entre le Louet et la Loire où se trouve une voie (gallo-romaine ou médiévale ?) – recherche effectuée dans le cadre des activités proposées par le Centre Culturel des Ponts de Cé.

MP : La période d'activité intense ?

AM : 1972-1973 : j'adhère au GIA qui deviendra l'ADIA (Action Départementale d'Intervention Archéologique). C'est à ce moment que j'ai participé à de nombreuses campagnes de fouilles et de prospections dont la plus importante se situe à Jublains (à l'intérieur de l'église en 1974) et sur d'autres sites en Mayenne (Saulges ?) et à Angers. Un peu plus tard, il y a eu des fouilles de sauvetage rue Delaâge et rue Toussaint à l'emplacement de la future Bibliothèque municipale. En même temps, une formation théorique nous était donnée (cours, fiches...).

MP : Quand ces recherches se déroulaient-elles ? Pendant les vacances ? Et étiez-vous rétribués ?

AM : C'était du bénévolat pur et dur. Nous y consacrons nos vacances. Souvent même, il m'est arrivé de demander une semaine de congé sans solde. Les circonstances aussi nous faisaient agir dans l'urgence. Ce fut le cas de l'été 1976 pendant lequel toute l'équipe de l'ADIA a mis à profit la sécheresse exceptionnelle pour faire de nombreux repérages et relevés dont de nombreuses photos aériennes. Les années suivantes, grâce aux clichés de 1976, j'ai surtout fait beaucoup de prospections en particulier en bord de Loire mais aussi sur d'autres lieux comme au lieu-dit Maunit dont je ne suis pas sûr qu'il soit répertorié aujourd'hui, bien que situé sur le tracé

d'une voie ancienne qui allait de Longueville à Chemellier (voir C. Port). On y trouve à foison du néolithique et du gallo-romain.

MP : Quels archéologues vous ont le plus marqué ? Racontez une anecdote sur l'un d'eux.

AM : Quatre personnages dans l'ordre chronologique: Mrs Siraudeau, Cardot, Provost et le Dr Gruet. Nous étions admiratifs devant leurs connaissances et leurs expériences. Même si nous étions impressionnés par le caractère –disons- entier du Dr Gruet.

Une anecdote ? Lors de la fouille rue Delaâge sur un site gallo-romain, nous avons découvert dans la couche d'origine deux squelettes que le Dr Gruet datait



donc du début de l'ère chrétienne. Nous les retirons et nous nous apercevons que deux balles étaient logées entre les côtes (il semblerait que ce soit la conséquence d'un crime commis à la Révolution). Et quelques mètres plus loin, côte à côte, une poterie sigillée et un biface. D'après le Dr Gruet, il devait déjà s'agir d'un Gallo-romain collectionneur d'antiquités. Mais ces deux exemples montrent bien que des résultats de fouilles sont parfois aléatoires si on ne prend pas certaines précautions.

MP : Et pourquoi vous être éloigné ensuite ?
AM : Par manque de temps, soucis familiaux et économiques, je m'étais éloigné de la prospection systématique mais j'ai toujours gardé un œil sur ce qui pourrait être un vestige du passé. Dès lors, je note et je récupère. Si bien que j'ai entreposé et accumulé dans des caisses une collection assez volumineuse s'étendant de fossiles de la mer des faluns jusqu'à des armes médiévales. Récemment, j'ai pu trier et ranger grâce à un ami qui dispose de plus d'espace que moi.

MP : Maintenant, tout va bien. Vous avez de nouveau du temps libre.

AM : Je compléterai et affinerai ma collection pour la mettre à la disposition de tous

- y compris des écoles. Je pense qu'une collection n'a d'intérêt que si les autres peuvent en profiter. Mais dans un premier temps, j'aimerais contacter des professionnels qui pourraient authentifier certains éléments et le cas échéant, faire don de quelques pièces dans un musée qui les jugerait intéressantes. Et puis, recommencer à prospecter sérieusement en particulier certains sites repérés en 1976 et jamais étudiés depuis – individuellement ou en groupe si je trouve des personnes intéressées.

MP : Quels conseils donneriez-vous aux prospecteurs amateurs ?

AM : Toujours obtenir l'autorisation des propriétaires des lieux et l'assentiment des autorités officielles. Ne pas craindre de se renseigner auprès des archéologues professionnels. Bien noter le lieu et l'emplacement, photographier ou dessiner. Quand une découverte vous semble importante, ne pas la garder pour soi. Les trésors monétaires en particulier sont restitués à leur inventeur (découvreur) après examen et datation.

MP : Quel pourrait être le rôle des 4A ?

AM : Dans le cadre des cours d'initiation, donner une formation de base : législation mais aussi, par exemple, savoir différencier

une poterie néolithique d'une médiévale ou reconnaître un silex taillé d'un rebut... Servir de relais, si quelqu'un veut dialoguer avec moi.

Pour finir, quelques ouvrages archéologiques :

• la réédition de l'ouvrage du Dr Gruet sur les mégalithes angevins.

• *L'Anjou gallo-romain* de M. Provost.

• pour connaître tous les articles publiés jusqu'en 1984 : *Archéologie en Anjou* par Alain et Chantal Braguier.

D'autre part, l'ADIA a publié pendant plusieurs années un périodique *Andes* où étaient consignés entre autres les comptes rendus des recherches de ses membres.

Pour ceux que la collection intéresse, signalons que Alain Montjarret l'exposera et la commentera à Juigné-sur-Loire - Maison Forte du Plessis - de 14 à 18h, les samedi et dimanche des Journées du Patrimoine.

Vos réactions au questionnaire

Lors de l'Assemblée générale, nous vous avons distribué un questionnaire pour avoir votre sentiment sur les activités menées par l'association, et notamment *Marque Pages*.

Nous aurions aimé pouvoir collecter un plus grand nombre de réponses. En revanche, vos commentaires ayant été pour la plupart positifs, le Conseil d'Administration est heureux de savoir que l'Association et ses activités semblent vous satisfaire.

Quelques points soulevés :

• Un certain nombre de sujets nous ont été proposés pour nos cours d'initiation à la recherche. Nous les avons ajoutés à notre liste (rappelons que la difficulté, c'est de varier les sujets et de trouver les bons intervenants).

• Concernant *Archives d'Anjou* :

Suggestion : que chaque numéro comporte un sujet central qui pourra intéresser un spécialiste mais qu'une autre partie soit plus générale pour les lecteurs habituels.

• La nouvelle formule de *Marque Page* vous plaît, semble-t-il, à condition, nous dit un adhérent, de ne pas empiéter sur les thèmes d'*Archives d'Anjou*. Nous devons rester un bulletin de liaison et d'actualité. Notre regret, c'est que les liaisons seraient effectives si vous, lecteurs - adhérents ou non -, participiez en proposant des sujets ou en répondant à nos propositions.

Vos questions

• Un adhérent nous a interpellés à propos des travaux d'enfouissement de l'amphithéâtre de Gennes. Voici un sujet de polémique. Qu'en pensez-vous ? De notre côté, nous essaierons de contacter les autorités compétentes pour en faire un sujet lors du numéro suivant.

• « Ma maison natale est située près d'une petite rivière entre le Gué et le Pont de la Trône. Que peut être cette trône que je n'ai vue figurer dans aucun dictionnaire ? »

Si vous pouvez répondre à cet adhérent, nous transmettrons la réponse : écrivez-nous...

Une réponse

Jacques Maillard répond à une question posée dans le dernier *Marque Pages* : "Quelle fonction correspondait à un chevalier gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi sous Louis XIII ?"

La fonction de gentilhomme de la Chambre a été créée par François I^{er}. Elle est réservée à la noblesse. Sous l'autorité directe du Premier gentilhomme de la Chambre, ce noble (le terme chevalier est employé pour désigner un noble et n'a rien à voir avec l'office, les nobles les moins importants sont écuyers, les plus importants, chevaliers), qui occupe ainsi un office de la Maison du roi, a accès à la chambre du roi, pour les levers et couchers du roi, il couche près du lit royal, il peut ainsi approcher facilement le souverain. Il assure cette fonction par roulement (comme le nombre de ces officiers est peu à peu devenu important, il peut être souvent absent). Cet officier royal est nommé par le Grand Chambellan (maître de tous les services de la Chambre du roi). En théorie cet office n'est pas vénal (il ne peut être acheté ni vendu), mais depuis Henri IV, la pratique est différente.

connaissez-vous ?

■ Les acteurs de l'archéologie à Angers (XIX^e - XX^e siècle)

En écho à plusieurs articles parus dans *Archives d'Anjou* (2004, n° 8 : spécial musées), nous présentons ceux qui ont œuvré ou qui ont encore en charge l'archéologie angevine.

■ 1845 à 1936 : érudits locaux et sociétés savantes

Depuis 1845, date de la première fouille archéologique à l'abbaye Toussaint jusqu'à celle de la collégiale Saint-Martin achevée en 1936, les fouilles sont l'œuvre d'érudits passionnés, qu'ils soient conservateur de musée (Victor Godard-Faultrier, Auguste Michel, Louis de Farcy), président de sociétés historiques (Armand Parrot), savants chanoines (Paul-Marie Pinier, Charles Urseau) ou encore universitaire étranger comme George Forsyth.

■ 1953 à 1982 : Architectes, nouvelles associations et correspondants départementaux

L'instauration de la loi sur l'archéologie en 1941 dite loi Carcopino a, dans un premier temps, peu changé l'état de quasi abandon de l'archéologie angevine de la première

moitié du XX^e siècle après une période des plus actives. La restauration de monuments historiques dans l'après-guerre a généré quelques recherches archéologiques par l'architecte des Monuments historiques, Henri Enguehard (1953 : Château ; 1959 : abbaye Saint-Nicolas). Depuis la fin des années 1960 et dans les années 1970, des associations conduites par des enseignants ont réalisé plusieurs chantiers : La sauvegarde de l'Anjou, animée par Roger Mattéi (lycée Chevroliier) et Michel Cardot (lycée Joachim du Bellay), Les jeunes Andégaves créée en 1973 autour de Michel Provost (lycée David-d'Angers) aujourd'hui professeur d'histoire romaine à l'université d'Avignon ou le C.R.E.A. (Centre de Recherches et d'Enseignement de l'Antiquité) avec Bernard M. Henry (lycée Saint-Martin et Université Catholique de l'Ouest). Bien des membres de l'ADIA (Association départementale d'Archéologie) qui ont animé le bulletin *Andes* de 1977 à 1980 ont été les participants actifs de ces chantiers, en particulier Xavier Delestre devenu conservateur régional en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Parallèlement, la tutelle institutionnelle du Ministère de la Culture se met en place avec les correspondants départementaux des Antiquités préhistoriques (Michel Gruet) ou historiques (André Sarazin puis Jean Siraudeau). Ce dernier est titulaire de la plupart des autorisations de fouilles sur la ville de 1971 (place du Ralliement) à 1982 (îlot Delaâge).

■ Depuis 1982 : services archéologiques et INRAP

La professionnalisation de l'archéologie avec la création du service départemental d'archéologie en 1979 (Daniel Prigent) ou municipal en 1982 (Monique Célestin-Le Nezet) a complètement modifié les interventions archéologiques, désormais plus nombreuses et se déroulant sur toute l'année, sur des surfaces plus importantes et avec des moyens appropriés. La plus grande partie des fouilleurs étaient contractuels d'une association nationale, l'AFAN (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales). Quatre institutions archéologiques sont actuellement présentes sur Angers :

1 - Le service régional de l'archéologie (DRAC Pays de la Loire, 1 rue Stanislas Baudry, 44035 Nantes cedex)

Les nouvelles lois de 2001 et 2003 ont confirmé le rôle de l'État notamment pour la délivrance d'autorisations de fouilles et le contrôle scientifique après avis des CIRA (Commissions interrégionales de l'archéologie). La gestion de l'archéologie se fait par l'intermédiaire d'un conservateur en charge du Maine-et-Loire y compris de la ville d'Angers. Cela passe par l'instruction des permis de bâtir ou de ZAC et les prescriptions qui en découlent jusqu'aux projets de publications qui peuvent être subventionnés.

2 - Le service départemental d'archéologie (Conseil général, 114 rue de Frémur 49000 Angers)

Bien que situé à Angers, son action est plus à l'échelle du département, en particulier sur toutes recherches avant travaux sur les



Échanges d'arguments scientifiques discordants entre archéologues angevins. De gauche à droite, Jean Siraudeau, Michel Provost et le docteur Michel Gruet. (Dessin Michel Gruet, 1978, paru dans *Archives d'Anjou*, n° 2, 1998, p. 27)

routes départementales. Cependant, ce service est intervenu plusieurs fois pour d'importantes opérations archéologiques sur des propriétés du Conseil général à Angers (Abbaye Saint-Aubin, Place Michel-Debré, collégiale Saint-Martin) soit sur des études d'archéologie du bâti liées aux monuments historiques (abbaye Saint-Serge et dernièrement au prieuré Saint-Augustin).

3 – L'INRAP (Base archéologique, 2 rue de la Harpe, 49100 Angers)

Depuis la loi de 2001, l'AFAN devenue l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) en 2002 voit son rôle d'établissement public considérablement renforcé. Désormais principal opérateur archéologique, il emploie la moitié des archéologues en France. À Angers, il dispose d'une base où sont affectés dix archéologues dont quelques-uns interviennent systématiquement pour tous les diagnostics urbains et pour la plupart des fouilles dont les plus importantes ont été : Saint-Martin/Gaumont, Château d'Angers, Parking gare Saint-Laud, Logis Barrault

(musée des Beaux-Arts). Les principaux responsables d'opérations (Jean Brodeur, Pierre Chevet et plus récemment Martin Pithon) sont épaulés par des topographe, anthropologue, géologue ou plus fréquemment des céramologues (Maxime Mortreau).

4 – Le service du Patrimoine historique/Archéologie (Ville d'Angers, 2 rue de la Harpe 49100 Angers)

Entre 1982 et 1991, la grande majorité des chantiers de fouilles d'Angers lui sont confiées. Dernièrement, les seules opérations de terrains concernant plus particulièrement les espaces du domaine public (places, pont, rues) allaient de la surveillance des travaux à la fouille proprement dite. Une grande part de son travail se situe en amont de la fouille, telles que les études avant projet (tramway par exemple) ou dans la valorisation par l'intermédiaire des musées (Parcours Histoire d'Angers), d'expositions ou de publications dans des revues scientifiques ou de vulgarisation.

D'autres institutions présentes parfois dans les grandes villes n'interviennent pas dans l'archéologie angevine tels le CNRS ou l'Université qui ne délivre pas de diplôme d'archéologie et qui ne dispose pas de laboratoire de recherches dans ce domaine. En revanche, les laboratoires de restauration (Arc'Antique à Nantes par exemple) ou de datation (Chrono-écologie de Besançon pour la dendrochronologie ou d'Archéomagnétisme de Rennes pour les terres cuites architecturales) sont régulièrement sollicités.

François Comte
Archéologue, Ville d'Angers

Lectures

Lecouteux Stéphane, *L'archétype et le stemma des Annales angevines et vendômoises*, Turnhout : Brepols, 2008.

L'auteur montre l'existence d'un recueil d'annales aujourd'hui perdu, qui a été rédigé à Angers au milieu du XI^e siècle et a servi de source principale commune aux différents textes et manuscrits postérieurs d'annales d'Angers et de Vendôme dont il propose un nouveau stemma, différent de celui donné par Louis Halphen en 1903.

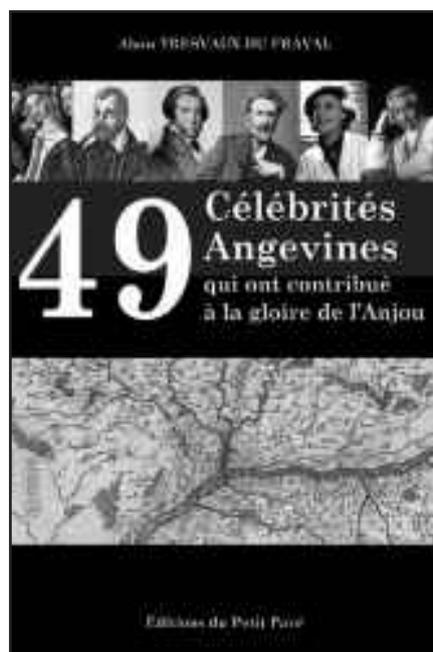
Marc-Édouard Gautier, *Mille ans d'histoire des arbres généalogiques en France*, Edilarge Ouest-France, à paraître à la mi-octobre 2008.

Alain Tresvaux du Fraval, *49 Célébrités angevines qui ont contribué à la gloire de l'Anjou*, Éditions du Petit Pavé, avril 2008, 359 p., 25 euros.

Savez-vous qui était Jules Lenepveu ? Savez-vous qui était Henri de l'Estanduère ? La petite et la grande histoire se croisent dans la galerie de portraits d'Alain Tresvaux du Fraval. Tous sont nés en Anjou, et tous ont marqué leur époque ; l'occasion pour nous de découvrir ceux qui ont donné leur nom aux rues, écoles, salles communales, de la cité angevine.

Marc Lefrançois, Angers, *Au fil de la Maine et du Temps*, Éditions du Petit Pavé, avril 2008, 143 p., 15 euros.

De manière romancée, Marc Lefrançois nous fait découvrir, à travers 26 tableaux, les temps forts qui ont marqué l'histoire de la cité angevine, depuis sa fondation jusqu'à la Libération de 1944.



P. Amara, *Les Ponts-de-Cé : fille de la Loire*, Ville des Ponts-de-Cé, 2007.- 89 p.

G. Dessais, *Petite notice historique sur Étriché, paroisse et commune*, Paris : Le Livre d'histoire, 2006.- 77 p. (Monographies des villes et villages de France).

G. Hautreux, *Recherches historiques sur Montfaucon et se trois paroisses (Montfaucon - Montigné aujourd'hui)*, Paris : Le Livre d'histoire, 2006.- 72 p. (Monographies des villes et villages de France)

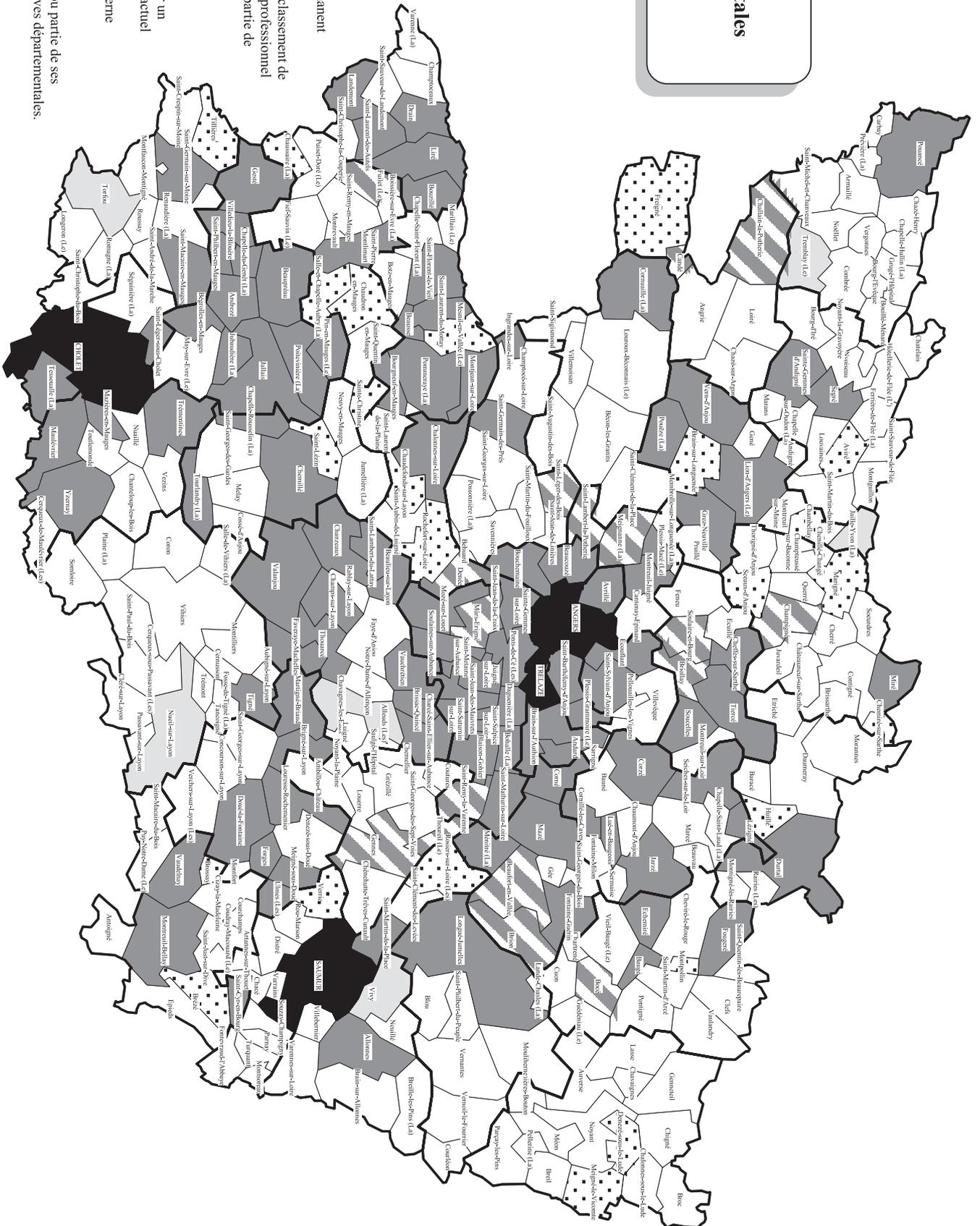
R. Malinge, *La Tourlandry : histoire municipale de 1803 à nos jours*, Maulévrier : Hérault, 2007.- 250 p.

V. Bouyer, *Histoire et petites histoires de Chemillé en Anjou*, Tome 1 - Maulévrier : Hérault, 2007.- 248 p.

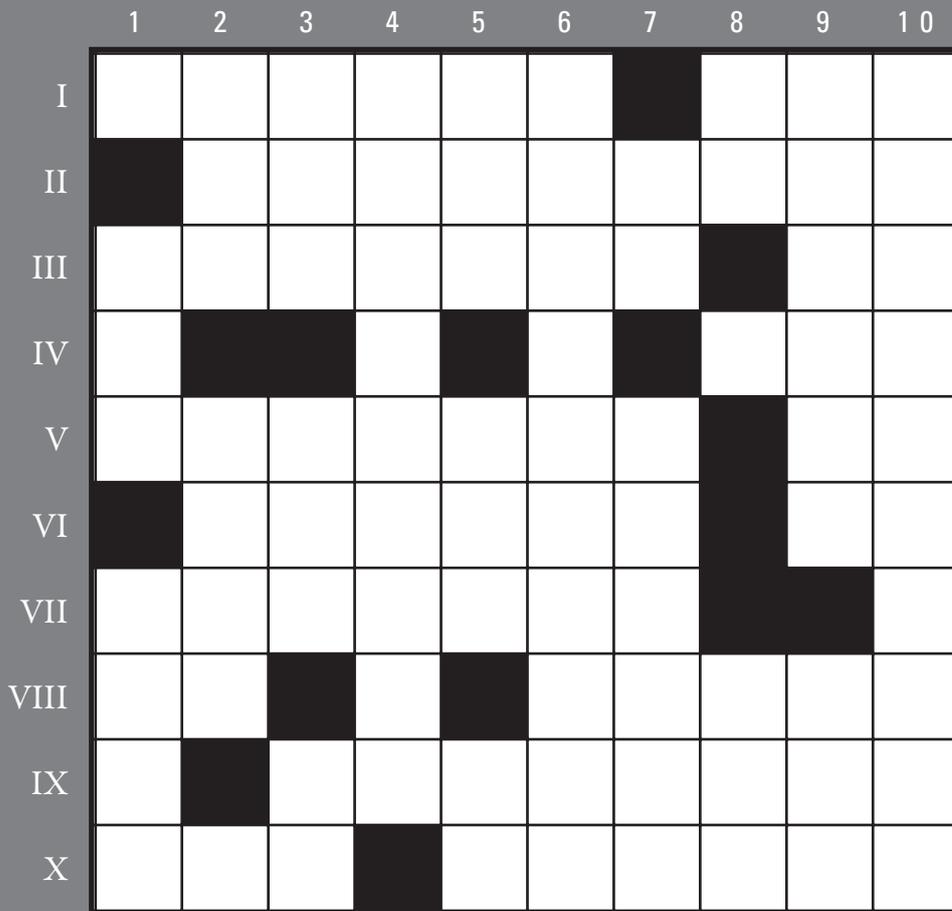
J. Cherbonnier, *Saint-Jean-de-Mauvrets : son histoire en balade*, Brissac-Quincé : Ed. du Petit Pavé, 2007.- 156 p.

Intervention des Archives départementales en communes (1992 - juin 2008)

-  Autres communes
-  Commune ayant déposé tout ou partie de ses archives anciennes aux Archives départementales.
-  Commune ayant réalisé en interne le classement de ses archives.
-  Commune ayant bénéficié du classement de ses archives par un archiviste professionnel contractuel
-  Commune ayant bénéficié du classement de ses archives par un archiviste professionnel permanent
-  Commune bénéficiant d'un archiviste professionnel permanent
-  Cantons



Mots-croisés - Angers 1968



DÉFINITIONS

HORIZONTAL :

- I – Rendez-vous étudiant – Peut être privé, de pavés ou de gaz.
- II – Grand journaliste de boulevard disparu.
- III – Famille politique angevine qui va de droite à gauche – A la tête de la Révolution.
- IV – Mois de mai, évidemment perturbé.
- V – Usine de fils qui défila souvent - Extrémités de la rue d'Alsace.
- VI – Cultiva son jardin (profitant de la grève, peut-être ?) - Chef de la milice.
- VII – Chef de l'Église angevine.
- VIII – Réunion où se refait le monde – Mais on y a manqué la cible.
- IX – Insulta (le camp adverse).
- X – Groupuscule contestant les contestataires – En cas de retour de mai ressuscité, ce que souhaitent certains.

VERTICAL :

- 1 – Plus ultra, tu meurs – Trélazéenne qui met le feu à la manif.
- 2 – Futur réformateur (phonétique) de l'Éducation – C'est alors l'EAG.
- 3 – Lettres de Malraux – A fait beaucoup pleurer, en mai – A l'intérieur d'une noix.
- 4 – Tête des enseignants angevins.
- 5 – Parti parti puis revenu en fin mai début juin - Un peu de démocratie – A l'entrée de Trélazé.
- 6 – Région douloureuse en raison du grand nombre de défilés, cette année, chez les porte-drapeaux.
- 7 – Un peu (trop) de haine – Outil utilisé par VI pour finaliser.
- 8 – A Mexico, cette année – A fourni le gros des troupes ouvrières.
- 9 – Manif ou tête de Turc l'ont mise sens dessus dessous – Ouvre.
- 10 – De bas en haut : Place bien (ou mal) nommée, c'est selon, pendant ce mois de mai.

SOLUTIONS

Horizontallement : I – Campus-Jet ; II – Blanchain (le journaliste R. Langevin du *Courrier de l'Ouest*) ; III – NIURAN (Narquin) ; IV – AIM (mai) ; V – Cégédur – AE ; VI – Sarcia – AE ; VII – Mazerat (évêque) ; VIII – AG – IECBL (cible) ; IX – Outragea ; X – UNI - REUTER (retuer).
 Verticallement : 1 – Nec – Mann (-facture de Trélazé) ; 2 – ABI(Hab) ; 3 – MLU – Gaz -OI ; 4 – Paquereau (responsable Fédération Education nationale) ; 5 – UNR – DCR – TR ; 6 – Scapulaire ; 7 – HN – Râteau ; 8 – JO – CGT ; 9 – EIRIAM (mairie avec J. Turc maire) – Bée ; 10 – TNEMELLAR (Ralliemont).